

Programme Formation « Correspondant Sécurité »

Objectifs généraux :

Apporter une base réglementaire et technique aux participants afin qu'ils soient en mesure d'évaluer la situation de leur entreprise vis à vis de la santé-sécurité des salariés. Apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

Programme détaillé de la formation : 1^{ère} journée

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Introduction

9h15 : Correspondant Sécurité

- ✓ Enjeux de la fonction
- ✓ Rôle au sein de l'entreprise

Connaître les principes généraux de prévention

- ✓ Définitions
- ✓ Principes généraux de prévention
- ✓ Principes d'une démarche de prévention
- ✓ Indicateurs clés de la santé-sécurité au travail

Identifier la réglementation applicable

- ✓ Sources d'information
- ✓ Identification des textes applicables
- ✓ Utiliser la jurisprudence
- ✓ Mettre en place sa veille réglementaire

Connaître les responsabilités

- ✓ Responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise et sanctions
- ✓ La délégation de pouvoirs
- ✓ Droit d'alerte et de retrait – notion de danger grave et imminent

Connaître le rôle des principaux acteurs internes

- ✓ Dirigeant
- ✓ Responsable sécurité
- ✓ Responsable des ressources humaines
- ✓ Instances représentatives
- ✓ Encadrement intermédiaire
- ✓ Salariés

Connaître le rôle des principaux acteurs externes

- ✓ Médecine du travail
- ✓ CARSAT
- ✓ Inspection du travail
- ✓ Autres acteurs

12h30 Déjeuner

14h00 Construire et exploiter l'évaluation des risques professionnels

- ✓ Document unique : méthodologie, outils existants

16h30 : Etablir un programme de prévention

- ✓ Identification des actions d'amélioration
- ✓ Mise en œuvre et évaluation
- ✓ Mise à jour du document unique
- ✓ Définition d'indicateurs pertinents

17h30 : Fin

Programme détaillé de la formation : 2^{ème} journée

8h45 : Accueil des participants

9h00 : Zoom sur les différents risques professionnels

- ✓ **Risques physiques**
 - ✓ Manutentions manuelles
 - ✓ Bruit
 - ✓ Vibrations
 - ✓ Champs électromagnétiques
- ✓ **Risques mécaniques**
 - ✓ Consignations
 - ✓ Machines

12h30 : Déjeuner

14h00 : Zoom sur les différents risques professionnels

- ✓ **Risque chimique**
 - ✓ Classification, étiquetage
 - ✓ FDS
 - ✓ Evaluation du risque chimique
 - ✓ Contrôle des VLEP
 - ✓ Eléments de prévention
- ✓ **Risques psychosociaux**
 - ✓ Définitions
 - ✓ Indicateurs
 - ✓ Outils d'évaluation

17h30 : Fin

Programme Formation « Correspondant Sécurité »

Programme détaillé de la formation : 3ème journée

8h45 Accueil des participants

9h00 : Zoom sur les différents risques professionnels

- ✓ **Risques biologiques**
 - ✓ Sources
 - ✓ Réglementation
- ✓ **Risque incendie**
 - ✓ Formation
 - ✓ Règles APSAD
- ✓ **Risque atmosphères explosives (ATEX)**
 - ✓ Réglementation
 - ✓ DRPCE
- ✓ **Risques liés à la Conception des lieux de travail**
 - ✓ Circulation/ manutentions
 - ✓ Chutes de hauteur
 - ✓ Evacuation
 - ✓ Ventilation
 - ✓ Accès PMR

12h30 : Déjeuner

14h00 : L'évaluation des risques professionnels liés à la pénibilité

- ✓ Facteurs de Pénibilité et évaluation
- ✓ Déclaration et réparation
- ✓ Eléments de prévention

16h30 : Connaitre les obligations en matière d'accident du travail

- ✓ Accidents du travail, accidents de mission/trajet et maladies professionnelles
- ✓ Enregistrement des accidents et presque accidents
- ✓ Déclaration et suivi de l'accident de travail
- ✓ Analyse de l'accident (arbre des causes)
- ✓ Prise en compte des facteurs humains
- ✓ Principes de la tarification AT/MP

17h30 : Fin

Programme détaillé de la formation : 4ème journée

8h45 Accueil des participants

9h00 : Appliquer les obligations administratives et périodiques

- ✓ Accueil sécurité
- ✓ Registres et affichages obligatoires
- ✓ Contrôles et vérifications périodiques
- ✓ Formations
- ✓ Consignes de travail et règlement intérieur
- ✓ Entreprises extérieures (sous-traitants et plan de prévention – transporteurs et protocole de sécurité)
- ✓ Les autorisations d'accès
- ✓ Les habilitations

12h30 : Déjeuner

14h00 : Comment sensibiliser et former le personnel :

- ✓ Outils
- ✓ Visite de sécurité
- ✓ Travailler sur le comportement des personnels
- ✓ Audits internes

16h30 : Les normes volontaires en SST

- ✓ OHSAS 18001 – ISO 45000 – MASE

17h00 : EVALUATION (QCM)

17h30 : Fin

Formation « Correspondant Sécurité »

Public et pré requis :

Profil du stagiaire :

Tout profil : toute personne en charge partiellement ou totalement des questions de santé sécurité dans l'entreprise

Prérequis : Aucun

Modalités de déroulement :

Durée : 4 jours soit 28 heures

Dates : *se reporter au calendrier des formations*

Horaires : 9h00- 17h30 – Accueil café à 8h45

Lieu : *À déterminer*

Coûts (non soumis à TVA) :

Adhérent au Medef 22 ou l'UIMM 22 : 1 800 € net de TVA

Non adhérent au Medef 22 ou l'UIMM 22 : 2 200 € net de TVA

Le coût de la formation intègre les supports de la formation

Déjeuners en sus : 80 €

Inscription : se reporter au calendrier des formations

Facturation : Fin de formation

Validation : Attestation de formation

Modalités techniques et pédagogiques :

Equipement matériel :

Nos salles sont équipées d'outils vidéo

Méthodes pédagogiques :

Partage d'expériences ou de pratiques tirées du quotidien des participants et complétés par l'apport pratique et théorique du formateur.

Livret pédagogique : les présentations sous format PDF seront envoyées par mail aux participants après la formation

Formateurs :

Les intervenants possèdent :

- ✓ L'expérience de l'entreprise,
- ✓ Un savoir-faire pédagogique,
- ✓ Une expertise du sujet traité.

Suivi et évaluation :

Questionnaire

Evaluation de la session de formation

Formateur :

Emmanuelle BROCCHI, Conseillère Environnement Sécurité – Eco conseillère – Auditrice certifiée ISO 14001 par ICAE

Contact :

Medef 22 / UIMM 22 - Emmanuelle BROCCHI

Tel : 02 96 77 22 33

Email : ebrocchi@upia22.fr

Organisme de Formation :

UE Medef 56 - Enregistré sous le numéro : 53 56 09100 56

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.